



PROJET D'ANIMATION

EHPAD « LES CHARMILLES »

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION
2. HISTORIQUE ET GEOGRAPHIE DE LA RESIDENCE « LES CHARMILLES »
3. PROJET D'ANIMATION
 - A. Objectifs de l'animation
 - 1) Respecter la dignité de la personne âgée
 - 2) Lutter contre l'isolement affectif et social
 - 3) Créer une dynamique au sein de l'établissement
 - 4) Réaliser le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)
 - B. Le programme prévisionnel
 - C. Maintien de la vie et des relations sociales
 - D. L'animation en Unité de Vie Alzheimer (UVA)
4. LE ROLE DE L'ANIMATRICE
5. LES INTERVENANTS
 - Les animatrices
 - Les bénévoles de l'association « les Pinn'payout'ches »
 - Le personnel soignant
 - Le personnel de cuisine
 - Les partenaires extérieurs
 - L'administration hospitalière
6. DIFFERENTES ACTIVITES RECREATIVES ET DE LOISIRS PROPOSEES

1. INTRODUCTION

« Malgré l'avancée en âge, malgré l'existence de handicap et l'apparition de la maladie, chaque être humain continue de vivre donc avoir des projets »

L'animation est un concept important dans la vie d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées. Elle contribue au respect des valeurs individuelles et collectives en tenant compte de l'environnement.

Il ne s'agit pas uniquement de distraire ou de faire passer le temps, mais bel et bien de donner de l'existence au temps, de maintenir la personne dans la réalité, de lui donner une place réelle ainsi que l'envie de se projeter dans l'avenir et de construire des projets.

« Faire en sorte que le lendemain ne soit plus une souffrance, mais la continuité de la vie envisagée de la manière la plus positive possible ».

Il faut que chaque résident trouve sa place dans la structure et que chacun puisse mettre en avant ses capacités restantes et non ses capacités perdues.

L'animation est l'affaire de tous. La collaboration avec les familles et les différents partenaires est recherchée et effective afin de mettre toutes les ressources et compétences au service de la personne âgée.

Le projet d'animation n'est pas figé, il est soumis aux variations des attentes des résidents. Chaque année un sondage est effectué auprès des résidents et des familles par le biais d'un questionnaire de satisfaction.

L'animation est un élément important dans l'élaboration et l'organisation du projet d'accompagnement personnalisé.

2. HISTORIQUE ET GEOGRAPHIE DE LA RESIDENCE « LES CHARMILLES »

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) « Les Charmilles » est situé Avenue Louis Herbeaux à Dunkerque et est géré par le Centre Hospitalier de DUNKERQUE.

Un EHPAD est une structure médicalisée ayant vocation à accueillir des personnes âgées.

Depuis 2001, en application de la réforme sur la tarification des établissements accueillant des personnes âgées dépendantes, les maisons de retraite médicalisées sont devenues des EHPAD.

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes a une capacité d'accueil de 265 lits dont 2 destinés aux séjours temporaires.

Les lits sont répartis sur trois secteurs et 2 bâtiments : Charmilles Couronne avec 153 lits dont 14 lits d'Unité de Vie Alzheimer (UVA), Charmilles Honneur avec 82 lits et Pergola avec 30 lits au 1er étage.

3. LE PROJET D'ANIMATION

Chaque résident est un être unique avec son histoire, ses besoins, ses capacités et son degré d'autonomie physique.

« Animer c'est donner vie, prendre soin de... c'est divertir », inciter à vivre, manifester de la vie, être actif.

- Etymologiquement vient du latin « ANIMARE » qui signifie donner la vie, encourager, rendre plus vif.
- Le terme ANIMATION de « anima » l'âme et « animus » souffle de vie.
C'est-à-dire de la chaleur, l'entrain mis dans une action, dans une expression, dans un comportement afin de rendre plus vif, d'intéresser, d'inspirer quelqu'un....
L'animation est l'affaire de tous les professionnels qui interviennent au quotidien dans la prise en charge des résidents aux Charmilles.
L'animation est le fait de mettre en place des moyens et d'utiliser des techniques pour faire participer activement les membres d'une collectivité à la vie de ce groupe.

Le projet d'animation, c'est :

- + apporter une meilleure qualité de vie aux résidents et créer un lieu de vie et de bien-être,
- + préserver l'autonomie gestuelle, physique et intellectuelle,
- + permettre au résident de participer à la vie sociale et maintenir des relations sociales et en favorisant la communication interne et externe à la structure,
- + favoriser la participation des résidents à la vie de l'environnement,
- + valoriser la personne âgée en maintenant ou en restaurant l'estime de soi,
- + discuter et partager les expériences de vie,
- + échanger, communiquer,
- + apporter un soutien psychologique,
- + stimuler les capacités cognitives,
- + renouer avec les souvenirs, faire travailler la mémoire,
- + accompagner la personne en fin de vie,
- + développer un esprit créatif,
- + égayer le quotidien et instaurer des moments de plaisir.
- + donner de l'existence au temps, des repères et une motivation pour chacun,
- + tisser des liens entre les personnes : résidents, familles, collaborateurs..., dans un autre domaine que celui du soin et de la maladie et ouvrir des horizons positifs au sein de la résidence et avec l'extérieur.

A. Les objectifs de l'animation

1) Respecter la dignité de la personne âgée

Maintenir l'autonomie physique et cognitive par la création de repères (planning d'animation, affichage de la date...), par des activités sollicitant la mémoire (quiz, chant..), par des sorties.

Responsabiliser le résident (arroser les plantes, participation à la distribution du courrier.....) et lui donner un rôle social au sein de l'établissement (participation au conseil de vie sociale, commission de restauration, audits...).

2) Lutter contre l'isolement affectif et social

Maintenir les rythmes de la journée (lever, petit déjeuner, repas en salle à manger...).

Inviter chaque résident à se rendre dans les parties communes afin de rencontrer d'autres personnes, écouter la lecture du journal, prendre une collation....

Etre vigilant aux personnes âgées « isolées », instaurer le dialogue lors des visites.

Favoriser l'ouverture sur l'extérieur : intervenants, sorties, courses, utilisation des transports en commun...

Le maintien des liens avec la famille est très important, ce lien doit être privilégié.

3) Créer une dynamique au sein de l'établissement

L'animateur travaille en partenariat avec les familles, l'ensemble des professionnels et les collaborateurs qui souhaitent apporter leur aide.

4) Réaliser le projet d'accompagnement personnalisé (PAP)

L'équipe pluridisciplinaire de l'établissement définit les axes d'accompagnement personnalisé au travers d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé dans le mois qui suit l'entrée du résident.

Rédiger avec le résident et partagé avec sa famille, le Projet d'Accompagnement Personnalisé est révisé autant de fois que nécessaire et au minimum une fois par an.

Le Projet d'Accompagnement Personnalisé traite de tous les aspects de la vie courante et du besoin en soins du résident

Le PAP concerne le côté médical, psychologique et également la vie sociale.

Ce projet aura pour but d'améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien et de permettre de se projeter dans l'avenir

Le programme d'animation est adapté afin de répondre au mieux aux attentes de chaque résident.

B. Le programme prévisionnel

Le programme d'animation mensuel est affiché sur le panneau d'animation (situé au RDC de la résidence) mais aussi dans chaque secteur d'activité.

Il est placé à une hauteur adaptée afin d'être lu par chacun.

Toutes les propositions d'animations sont étudiées selon les besoins du public concerné.

Le planning d'animation comporte des activités repères qui se déroulent chaque semaine (bricolage, chorale...), mais aussi des activités ponctuelles (intervenants extérieurs...) et mensuelles (crêpes party, anniversaires, ...).

C. Maintien de la vie et des relations sociales

Des associations de bénévoles interviennent sur la structure.

Une association conventionnée, les Pinn' Payout'ches, est particulièrement impliquée et active au sein de l'EHPAD. Les membres bénévoles sont présents de façon quasi quotidienne.

Le résident peut organiser et décorer sa chambre avec des objets qui lui sont chers (petit mobilier, cadres, bibelots...).

La qualité des relations avec les familles et l'entourage est un axe prioritaire de notre prise en charge.

Les visites et les sorties sont libres quand l'état de santé et l'autonomie du résident le permettent.

Des liens sont mis en place avec des établissements accueillant des enfants ou adolescents.

Au global, les objectifs sont de favoriser les échanges, combattre l'isolement et transmettre....

D. L'animation en Unité de Vie Alzheimer (UVA)

Elle est effectuée en coordination avec les professionnels soignants de l'unité et les animateurs.

Les sorties à l'extérieur de l'établissement sont effectuées après accord médical.

Des règles de sécurité sont à respecter pour toute sortie à l'extérieur de l'établissement (ratio d'accompagnant, identification du résident.....).

L'UVA est incluse dans le programme d'animation des autres secteurs.

4. LE ROLE DE L'ANIMATRICE

« Ecouter, animer, divertir, créer, organiser, stimuler »

L'animatrice fait partie intégrante de l'équipe de professionnels de l'EHPAD. Elle apporte une écoute, un soutien et un accompagnement de la personne âgée à travers un programme d'animations individuel et collectif.

Le programme est adapté au bien-être du résident en lien avec le projet d'établissement.

L'animatrice valorise la personne âgée en l'aidant à maintenir son autonomie.

Elle intervient lors de l'accueil de la personne âgée dans la résidence. Elle participe aux réunions de synthèse dans le cadre du PAP.

Elle propose des activités qui divertissent.

L'animatrice identifie les besoins de la personne âgée et évalue les actions réalisées.

L'animatrice actualise régulièrement ses connaissances, et perfectionne ses pratiques afin de renouveler constamment son esprit créatif.

Elle organise aussi des animations en rapport avec les événements festifs de l'année (carnaval, Noël, Pâques ...).

5. LES INTERVENANTS

Diverses personnes interviennent au niveau de l'animation :

- Les animatrices (référentes de l'animation)
 - Planification et organisation des activités,
 - Participation à l'élaboration du PAP,
 - Coordination du service d'animation.
 - Gestion de la communication (création d'affiches et diffusion des informations)
 - Elaboration et mise en page des projets
 - Coordination administrative de l'animation (élaboration du projet d'animation et suivi du service)
 - Participe aux réunions de synthèse
- Les bénévoles de l'association « les Pinn' payout'ches »
 - Accompagnement lors des activités,
 - Accompagnement lors des sorties
 - Présence régulière dans la structure (estaminet, chariot ambulant, bistrot...)
- Le personnel soignant :
 - Accompagnement lors des activités,
 - Accompagnement lors des sorties,
 - Participation à l'élaboration des projets de vie individualisés.
- Le personnel de cuisine :
 - Mise en place de repas à thèmes
 - Gestion de la commission de menu
- Les partenaires extérieurs :
 - Participation d'associations carnavalesques pour certaines actions : cadeaux fait à la structure, Organisation des repas extérieurs..
 - Visites d'associations : VMEH, petits frères des pauvres...

➤ CCAS

- L'administration hospitalière
 - Participation financière
 - Cadeaux aux résidents (fête des mères, fêtes des pères, Noël)
- Les familles
 - Participent au conseil de vie sociale et émettent leurs avis concernant le service animation
 - Participent à l'enquête de satisfaction annuelle
 - Participent au repas des familles lors de la semaine bleue

6. DIFFERENTES ACTIVITES RECREATIVES ET DE LOISIRS PROPOSEES

Les activités intellectuelles :

Elles stimulent les capacités cognitives et retardent les pertes de mémoire. (jeux de société, atelier contes...)

Activités sociales

Elles suscitent le développement des relations interpersonnelles et sociales permettant d'éviter l'isolement. (Sorties, carnaval, thé dansant, anniversaires, repas de fêtes, réunions interservices, commission de menus, conseil de vie social)

Activités de divertissements

Elles procurent la détente, le divertissement. (Cinéma, concert, jeux de cartes ...)

Activités d'expression et de création

Elles permettent l'expression des aspirations de l'imagination et de la créativité. (Atelier chants, chorale, peinture, bricolage, décoration...).

Activités physiques

Elles permettent d'entretenir ou d'améliorer la santé, ainsi que renforcer la condition physique (pétanque, journée plein air, jardinage...)